

Lettre d'information n°8

Projet éolien des Ailes du Gâtinais

ÉDITO



« Tout d'abord, nous espérons vous trouver en bonne santé malgré le contexte sanitaire national.

Nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui que **le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien qui est à l'étude**

depuis 2018 sur la commune de Varennes-Changy a été officiellement déposé auprès des services instructeurs de la préfecture du Loiret.

Cette huitième lettre d'information vient marquer cette étape majeure du projet éolien des Ailes du Gâtinais. Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre d'information et vous tiendrons comme toujours informés de la suite du projet et de ses prochaines étapes.

Prenez soin de vous !
A très bientôt »

Romain CLUET
Chef de projets éoliens
RWE Renewables France

Le calendrier mis à jour



Avril 2021

Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture



2nd semestre 2021

Demande de compléments



2021-2022

Instruction du dossier en préfecture et par les services de l'État



Début 2022

Enquête publique



2022

Avis du préfet du département du Loiret

Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

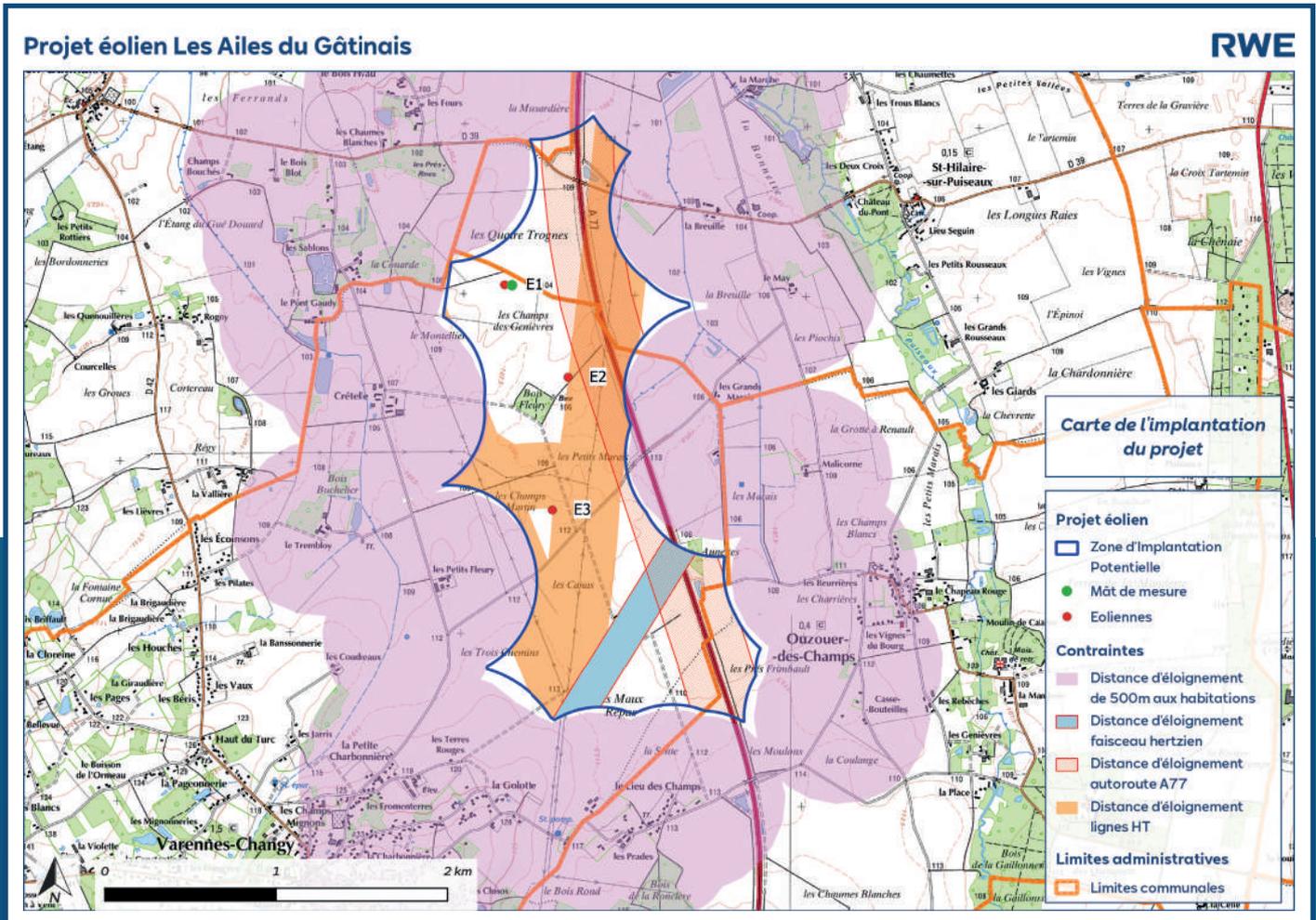
Après le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementales, **les services instructeurs peuvent formuler une éventuelle demande de compléments**. Celle-ci permet de **préciser certains points du projet**.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Une enquête publique est obligatoire, elle permet aux habitants des communes se trouvant dans un périmètre de 6km autour du projet de :

- Consulter toutes les pièces du dossier du projet,
- Poser des questions et donner leur avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier par les services de l'Etat,
- Formuler des observations.

Le projet finalisé



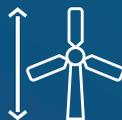
Les chiffres clés du projet



3 éoliennes
sur Varennes-
Changy
De type : NORDEX
N149-TS105



5,7 MW
de puissance
par éolienne



180 m
de hauteur
en bout de pale



14 080
personnes
alimentés
(chauffage
inclus)



29 200 €
taxes perçues
par an pour
Varennes-Changy

Synthèse du Résumé Non Technique de l'étude d'impact (RNT)

En tant qu'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le projet éolien des Ailes du Gâtinais a fait l'objet d'une étude d'impact incluse dans le dossier de demande d'autorisation environnementale. Voici les principales conclusions du RNT.

LES ATOUTS DU PROJET

- ✓ Secteur de vent favorable
- ✓ Bonne accessibilité de la zone de projet avec l'utilisation des accès existants pour limiter la consommation de terres agricoles
- ✓ Proximité avec le poste source des PAYOLLES à Nogent-sur-Vernisson
- ✓ Absence d'enjeux majeurs de biodiversité
- ✓ Paysage de grande échelle avec l'autoroute A77 comme axe structurant

LA LOCALISATION DU PROJET



2 km du bourg de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux

2,3 km du bourg de Varennes-Changy

2,5 km du bourg d'Oussoy-en-Gâtinais

Les conclusions des bureaux d'études partenaires



ECOSPHERE :

Étude Faune/Flore :

Atteste que les enjeux sont globalement faibles, mais plus marqué au nord avec le Bois Fleury pour les chauves-souris.



SIXENSE ENGINEERING :

Étude acoustique :

Atteste que le jour, les niveaux sonores sont élevés dus au trafic routier (A77) et aux activités humaines avec une diminution significative vers 20h.



ENVIROSCOP :

Étude paysagère :

Identifie une sensibilité paysagère faible jusqu'à ponctuellement forte sur les lieux de vie de l'aire d'étude immédiate.

PRINCIPALES CONCLUSIONS :

Grâce aux mesures d'évitement et de réduction, les impacts résiduels sur le milieu physique et le milieu humain sont considérés comme nuls à faibles.

L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction prescrites que ce soit en phase chantier ou en phase d'exploitation avec notamment un bridage adapté pour les chauves-souris permettent de conclure à des impacts résiduels négligeables à faibles pour l'ensemble des espèces naturelles et des habitats écologiques.

Pour retrouver toutes les conclusions du RNT, rendez-vous sur le site du projet :

www.projeteolien-ailesdugatinais.fr

La démarche de concertation

Depuis avril 2019, une démarche de concertation a été menée autour du projet éolien Les Ailes du Gâtinais. Les objectifs de cette démarche étaient de :

- ✓ Informer l'ensemble de la population sur le projet à l'étude,
- ✓ Suivre les avancées du projet,
- ✓ Echanger lors de différents rendez-vous,
- ✓ Co-construire le nom du projet et ses mesures d'accompagnement,
- ✓ Rédiger une charte d'engagement commune.

Les chiffres clés de la concertation

1 visite de parc éolien et de centre de maintenance	3 groupes de travail
4 ateliers de partage	1 forum d'information
3 interviews filmées	1 charte d'engagements en co-construction
1 site internet participatif	8 lettres d'information

Retour en image sur la concertation



N'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme participative du projet :

www.projeteolien-ailesdugatinais.fr



CONTACTS

Romain CLUET
Chef de projet RWE Renewables
romain.cluet@rwe.com

Louise ROBBE
Équipe Concertation de Mazars
louise.robbe@mazars.fr
06 69 21 09 46